

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Session du **4^{ème} trimestre 2023**
Séance du **11 décembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le onze décembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de SILLINGY, dûment convoqué le cinq décembre, s'est réuni en session ordinaire à la salle d'animation au Chef-Lieu, sous la présidence de Monsieur Yvan SONNERAT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 29 Secrétaire de séance : Philippe LANGANNE

	Présent	Absent	Pouvoir donné à		Présent	Absent	Pouvoir donné à
Yvan SONNERAT	X			Liliane BORTOLUZZI			Nathalie DAVIET
Karine FALCONNAT	X			Isabelle RAVIER	X		
Ludovic MONDONGOU		X		Isabelle DUMONT	X		
Fabienne DREME	X			Jérôme CHAMOSSET	X		
Guy PONTAROLLO	X			Nathalie DAVIET	X		
Carole BERNIGAUD	X			Guillemette SCHALBURG		X	
Eric FRULLINO	X			Vanessa LEBAILLY	X		
Yolande BAUDIN	X			Grégoire BALLANSAT		X	
Philippe LANGANNE	X			Luc DUBOIS	X		
Gérard FLUTTAZ	X			Jean-Marc STEDILE			Séverine CARTIER
Jean-Claude PERCEVAL			Roger DALLEVET	Sophie FORNUTO			Luc DUBOIS
Christine PEPIN	X			Séverine CARTIER	X		
Alain GIMENEZ	X			Corinne BRUCHE	X		
Roger DALLEVET	X			David DEVULDER	X		
Pierre AGERON			Eric FRULLINO				

Délibération	N°2023-123	SUBVENTION – ECOLE LA COMBE – CLASSE DECOUVERTE DU 05 AU 08 MARS 2024
--------------	------------	---

VU le code général des collectivités territoriales (CGCT),
VU la délibération n° 2016-45 du 30 mai 2016,
ENTENDU le rapport de Madame l'Adjointe au personnel et aux affaires scolaires et périscolaires selon lequel :

Par délibération n° 2016-45 du 30 mai 2016, le conseil municipal a décidé de fixer le montant des subventions pour les classes de découverte à 12 € par élève et par jour.

Pour l'année 2024, 68 élèves de l'école élémentaire de la Combe vont partir en classe de découverte à SOMMIERES du 5 au 8 mars 2023.

Aussi, dans le cadre des délibérations de la commune sur ce sujet, la subvention demandée s'élève à 2 720 € (68 élèves x 4 jours x 12 € = 2 720 €).



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2023-123	SUBVENTION – ECOLE LA COMBE – CLASSE DECOUVERTE DU 05 AU 08 MARS 2024
--------------	------------	---

- Il est proposé au Conseil municipal :
- D'attribuer une subvention de 2 720 € à l'école de la Combe pour l'organisation d'une classe découverte du 5 au 8 mars 2024

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

Type de scrutin :	Public	Nombre de votants	26	Majorité absolue	14
POUR(S)		CONTRE(S)		ABSTENTION(S)	
26		0		0	

ADOpte cette proposition.

Délibéré en séance publique, à SILLINGY, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Yvan SONNERAT.

Le secrétaire de séance,
Philippe LANGANNE.



Délibération exécutoire compte tenu :
De sa transmission en Préfecture le : 13/12/2023
De sa mise en ligne le : 14/12/2023

